

Vivre en Angola

Le site des expatriés francophones en Angola

Chronique : La lusophonie en Afrique

Caroline Pascal , le vendredi 8 février 2019

Un peu d'histoire

Comme la France et l'Espagne, **le Portugal** fut une province romaine que l'on appelait alors la *Lusitanie*. C'est ce qui explique aujourd'hui pourquoi les parlants portugais sont appelés des **lusophones**.

Le Portugal a commencé la conquête du monde avant l'Espagne et la France. Au XVI^e siècle, ce pays contrôlait déjà un immense empire dans l'**océan Indien**, le **golfe Persique**, les mers de **Chine et du Japon**. Cet empire portugais s'est écroulé lors du rattachement du Portugal à la couronne d'Espagne (1580-1640), puis l'expansion coloniale s'est poursuivie au **Brésil** au XVII^e siècle et en **Afrique** jusqu'au XIX^e siècle avec l'**Angola**, le **Mozambique**, la **Guinée-Bissau**, les îles du **Cap-Vert**, et les îles de **Saõ Tomé et Príncipe**.

La lusophonie rassemble l'ensemble des identités culturelles, régions, pays et communautés liés à la **locution du portugais** :

- l'Angola
- le Brésil (qui est le plus grand pays lusophone avec plus de 200 millions d'habitants)
- le Cap-Vert
- la Guinée-Bissau
- Macao
- le Mozambique
- le Portugal
- Sao Tomé-et-Príncipe
- le Timor oriental

La lusophonie représente plus de **220 millions de locuteurs** comme langue maternelle dans le monde.

On ne dénombre que deux pays où le portugais est la langue maternelle de la grande majorité de la population : **le Portugal et le Brésil**.

La langue portugaise en Afrique

Cinq pays d'Afrique utilisent le portugais comme langue officielle. Ce sont tous

d'anciennes colonies portugaises qui n'ont accédé à l'indépendance qu'après 1974 :

- **l'Angola** (25 millions),
- la **Guinée-Bissau** (1,7 million)
- le **Mozambique** (28 millions)
- les îles du **Cap-Vert** (499 000)
- les îles de **São-Tomé-et-Príncipe** (193 000).

Comme la plupart des autres pays d'Afrique, **les anciennes colonies portugaises étaient constituées de multiples ethnies**. Toutefois, il a semblé plus économique et plus rentable de maintenir le portugais et de récupérer les structures d'enseignement mises en place par les Portugais. De plus, **le portugais a servi d'instrument d'unité nationale**. Mais le maintien du portugais comme langue officielle dans ces cinq pays n'a pas fait disparaître **les langues nationales**.

Avec ses 25 millions d'habitants, **l'Angola continue d'être le premier pays lusophone d'Afrique** même si toute la population communique avec les **langues bantoues** tout en ayant appris le portugais à l'école.

Cette langue est moins présente au **Mozambique**, le second pays lusophone : l'emploi du portugais se développe au rythme des campagnes d'alphabétisation auprès d'une population essentiellement agricole et parlant des langues bantoues.

Les autres pays lusophones (Guinée-Bissau, îles du Cap-Vert et îles São-Tomé-et-Príncipe) sont habités par des populations parlant **le créole**. **La Guinée-Bissau** est un petit Etat situé entre deux pays de langue française, le Sénégal et la Guinée. On y parle une **vingtaine de langues différentes** (peul, mandingue, balante, etc.) et le créole est utilisé comme langue véhiculaire au lieu du portugais, langue des seules élites.

Au large du Sénégal, **les îles du Cap-Vert** font usage du portugais comme langue officielle, mais le créole reste la langue maternelle des Capverdiens.

Enfin, face au Gabon, **l'archipel de São-Tomé-et-Príncipe** comprend lui aussi une population essentiellement créolophone, avec le portugais comme langue officielle.

Le portugais est la **7ème langue** la plus parlée dans le monde.

La Communauté des Pays de Langue Portugaise

En 1996, le **Portugal** ainsi que **six de ses anciennes colonies** ont fondé la **Comunidade dos Países de Língua Portuguesa** (la Communauté des pays de langue portugaise). Les pays membres sont les suivants : l'Angola, le Brésil, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Portugal et Sao Tomé et Príncipe. Le Timor oriental est admis à titre d'observateur.

La Déclaration constitutive des pays de langue portugaise a institutionnalisé la **Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)**. L'article 3 de sa Charte exprime clairement les objectifs de ces sept pays :

1. Concertation **politique** et **diplomatique** entre ses membres en matière de relations internationales, principalement dans le but d'affirmer sa présence dans les congrès internationaux.
2. La **coopération** dans les domaines économiques, sociaux, culturels, juridiques, techniques et scientifiques.
3. La mise en œuvre de projets destinés à **promouvoir** et à diffuser la langue portugaise.

La semaine prochaine nous vous parlerons plus précisément du **Mozambique**, puis nous consacrerons le 3ème volet de cette chronique aux **Iles Sao Tomé et Príncipe et au Cap Vert** pour conclure par un 4ème et ultime article sur l'influence du **Portugal et du Brésil à Luanda**.

La suite au prochain numéro donc ! Até já !

Sources utilisées pour cet article:

[Comunidade dos Países de Língua Portuguesa](#)

[Le Portugais](#)

[Lusophonie](#)

Le vendredi 8 février 2019 à 08:31 . Classé dans [Tourisme](#), [Culture](#). Vous pouvez suivre toutes les réponses à ce billet via le [fils de commentaire \(RSS\)](#). Les réponses sont closes en ce moment, mais vous pouvez faire un [trackback](#) depuis votre propre site.